

# La famille Demory, de la Chambre d'Agriculture au Comité départemental de Libération

Jean-Pierre BESSE

**La famille Demory est, à Hautefontaine, l'exemple type de ces grandes lignées d'agriculteurs qui s'impliquent dans la vie municipale, les organismes professionnels et le syndicalisme paysan. Chaque génération va renforcer et élargir l'implantation familiale. Passant du conseil municipal à la chambre d'agriculture avant de représenter, même brièvement, les exploitants agricoles au sein du Comité départemental de Libération en 1944.**

## JULES, VICTOR

C'est sous le Second empire que Jules, Victor Demory, né en 1836 à Mortefontaine dans l'Aisne, s'installe dans l'une des fermes du château de Hautefontaine, la seconde étant alors tenue par la famille Ferté. Il épouse peu après Pauline, Honorine Fontaine, née en 1848 à Bucy-le-Long (Aisne). De cette union naissent trois enfants dont deux parviennent à l'âge adulte : Paul né le 19 octobre 1872 et Marie-Hélène née le 20 décembre 1876.

En fait la famille Demory est propriétaire dans la commune depuis la Monarchie de Juillet, au moins. Sous ce régime, le suffrage est censitaire et les listes électorales sont établies suivant la somme d'impôts payée. Le cens municipal est légèrement inférieur au cens législatif. En 1842, Théodore, Louis, Bernard Demory, bourgeois à Mortefontaine, est le sixième dans la hiérarchie des "personnes les plus imposées". Louis, François, Théodore Demory, cultivateur à Mortefontaine, est en 23ème position. En 1846, Théodore, Louis, Bernard Demory est désormais en troisième position et Louis, François Théodore en 25ème.

Peu de temps après son installation à Hautefontaine, Jules, Victor entre dans la vie politique locale. Il est élu conseiller municipal en 1871, puis maire en 1880. Il conserve ce mandat jusqu'en 1908, excepté une courte interruption de quatre années à la fin du XIXème siècle.

## PAUL

Paul qui a succédé à son père

sur l'exploitation dans les dernières années du XIXème siècle, épouse Jenny Alphonsine Joly, née en 1882 à dans l'Aisne. De ce mariage naissent Hélène en 1904, André en 1905, Joseph en 1907, Guy en 1910 et Gérald en 1912.

Paul Demory, ingénieur agronome, suit les traces de son père, il entre au conseil municipal en 1900, devient adjoint en 1908 et est élu maire en 1925. Il conserve son écharpe jusqu'en avril 1945. Outre ces responsabilités municipales, son activité se déploie au sein des organismes agricoles. Il est en effet élu en février 1927 à la chambre d'agriculture de l'Oise dès sa création. Avec Gaston Boulanger d'Antheuil-Portes, Emile Reynen d'Ognolles et Louis Bouland de Couloisy, il représente l'arrondissement de Compiègne. Réélu en janvier 1930, il devient l'un des deux vice-présidents en 1934 et est réélu en février 1936.

Paul Demory est par ailleurs membre non résident de l'Académie d'agriculture de France. Il partage dans le département ce privilège avec Henry Girard de Plailly. S'il est aussi l'un des dirigeants de la caisse

locale du Crédit agricole du canton d'Attichy et administrateur de la ferme de Grignon, son implication dans les organisations syndicales agricoles est beaucoup moins active. C'est ainsi qu'il n'est pas membre du conseil d'administration de la Société des agriculteurs de l'Oise (S.A.O.) avant 1940. Il est toutefois président du syndicat des employeurs d'Attichy lors de la création d'une union départementale en juillet 1936. Paul Demory emploie en effet près d'une cinquantaine d'ouvriers agricoles permanents sur son exploitation.

En 1941, le nom de Demory apparaît parmi les membres du conseil d'administration de la S.A.O., il semble que ce soit son fils André, qui s'est installé sur une ferme du château au milieu des années 30. L'imprécision de nos sources (presse, rapports du préfet) ne permet pas de savoir, durant cette période, quand il s'agit d'André ou de Paul. Les organisations agricoles sont alors en pleine réorganisation, une réorganisation voulue et impulsée par le gouvernement de Vichy. La loi du 2 décembre 1940 crée la Corporation paysanne.

Les unions régionales corporatives sont mises en place et dirigées par des personnalités nommées par Vichy.

Dans le canton d'Attichy deux nouveaux dirigeants s'imposent alors : Alfred Faroux d'Attichy et Etienne Cadart de Nampcel. Paul Demory semble alors en retrait. Il est élu le 10 juillet 1942 membre du conseil de l'Union régionale de la Corporation agricole de l'Oise, mais il ne figure pas parmi les 18 titulaires désignés par le ministre de l'agriculture dont la liste paraît dans le Journal officiel du 16 septembre 1942.

Paul Demory se replie alors sur sa commune. Réélu conseiller municipal en avril 1945, il abandonne cependant le poste de maire, qui revient à Fernand Herbelin. Réélu conseiller municipal en 1947, Paul Demory meurt peu après, le 7 avril 1948 à Hautefontaine. Il est alors vice-président de la coopérative agricole de Vic-sur-Aisne et officier du Mérite agricole.

#### ANDRÉ

André Demory, qui a épousé Marie-Thérèse Faroux, est syndic de Hautefontaine lors de la création en mars 1942 du

syndicat local ; son père est l'un des quatre vice-présidents avec deux ouvriers agricoles et un maréchal ferrant. Il est élu membre du conseil de l'Union régionale de la Corporation agricole de l'Oise le 20 décembre 1943. Nous ne savons pas si son nom a été retenu par l'administration de Vichy ou si celle-ci, comme pour son père, lui a préféré d'autres personnes.

André Demory apparaît cependant sur le devant de la scène politique dès la Libération. Le jeudi 7 septembre 1944, le Comité Départemental de Libération est officiellement installé à Beauvais en présence de Lucie Aubrac. Cet organisme remplace le conseil général et exerce un rôle essentiellement politique (épuration, nouvelles municipalités) et économique. Le C.D.L.N. dans la clandestinité était composé des représentants des organisations de Résistance. Il a dû s'élargir selon les instructions du CNR "en cooptant des personnalités en vue du département pour respecter les couches sociales, les courants politiques et religieux mais aussi géographiques" (sic).

Le C.D.L., dont Jean Biondi et Marcel Philippe sont nommés



La ferme Demory, cour intérieure, état actuel

membres d'honneur, se compose alors de Jean Wallon pour l'Organisation civile et militaire (O.C.M.), Roland Schmitt pour Libé-Nord, Pierre Auzi pour le Front national, Crosnier pour la S.F.I.O., Gilbert Froment pour le parti radical socialiste, Martens pour le P.C., Norbert Hilger pour les petits exploitants, Delsaux pour les ouvriers agricoles, Pierre Olivier pour les patrons de l'industrie, Masséna Dervillé pour la C.G.T., Henri Viet pour les syndicats chrétiens, Pierre Delie pour les professions libérales, Debrie pour les professions commerciales, Lemoine pour les jeunes et Jeanne Léveillé pour l'Union des Femmes Françaises (U.F.F.). L'abbé Le Pévédic, curé de Francières, représente "les confessions" et André Demory "les grosses exploitations". Le président d'honneur du C.D.L. est Augustin Dujardin, son président provisoire, Schmitt et les vice-présidents, Olivier et Auzi.

Le même jour, au sein du C.D.L., sont constituées différentes commissions dont celle des municipalités. Cette dernière était chargée d'éliminer des conseils municipaux ceux qui avaient collaboré ou qui s'étaient montrés trop ouvertement favorables à Vichy, et de les remplacer, provisoirement, par des personnes ayant résisté ou ayant soutenu la Résistance. Les trois personnes chargées de cette tâche pour l'arrondissement de Compiègne on trouve Masséna Derville, André Demory et Léonard Osset. La commission se réunit une fois par semaine.

La participation d'André Demory au C.D.L. et à la commission des municipalités est brève, puisque dès le mois d'octobre il a été remplacé au C.D.L. par un agriculteur de Cressonsacq, Henri Doisy, et à la commission des municipalités par Jean Wallon. Rien de surprenant à ce remplacement, la composition du C.D.L. est en effet très fluctuante en octobre-novembre. Il semble aussi que

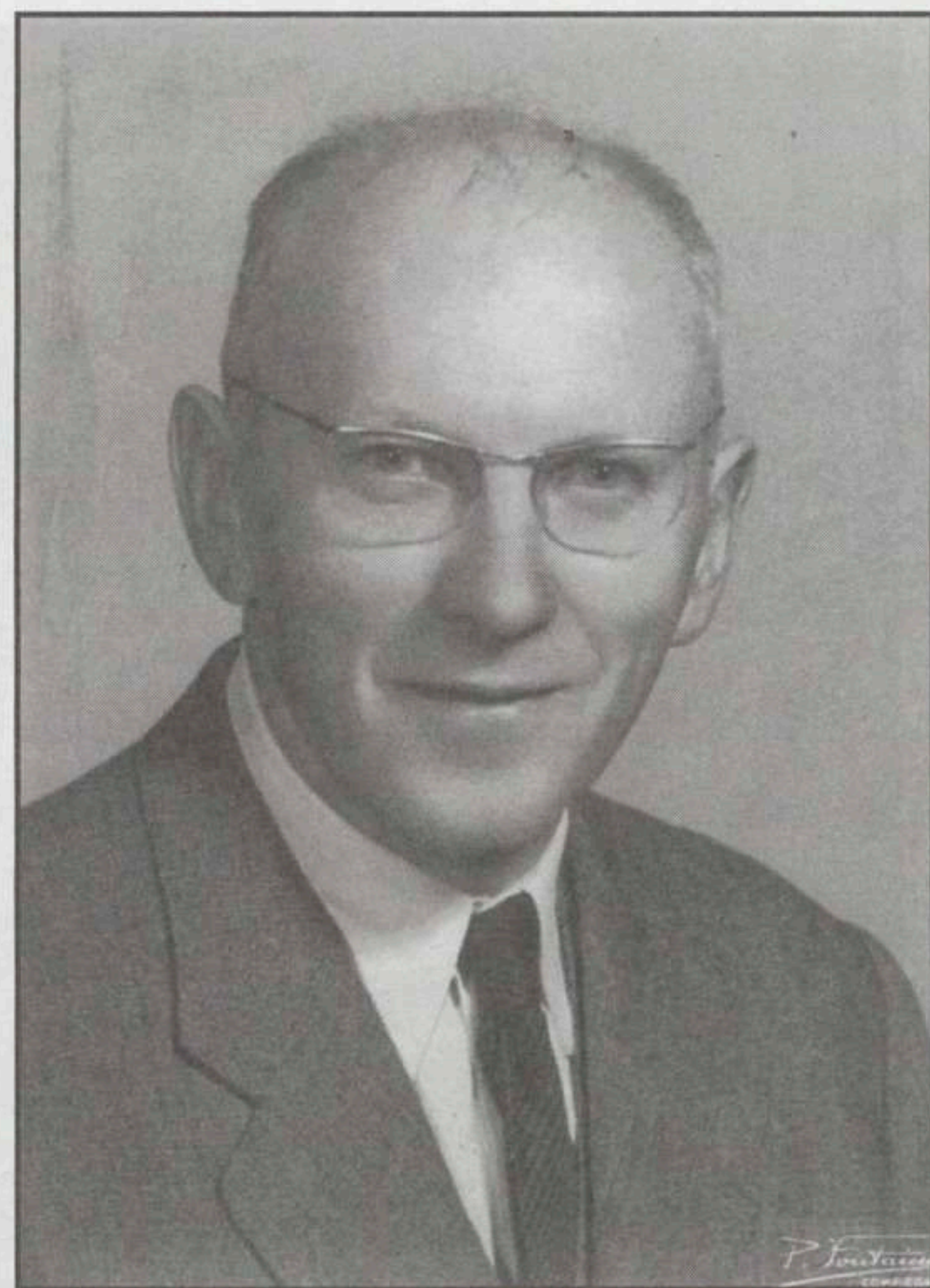
André Demory choisisse alors de participer activement à la reconstitution des organismes agricoles.

Si la S.A.O. a maintenu son activité pendant l'Occupation et la poursuit à la Libération, la Corporation paysanne est dissoute. Sous l'impulsion du ministre de l'agriculture Tanguy-Prigent certains agriculteurs essaient de mettre sur pied une confédération syndicale qui regrouperait, comme la Corporation paysanne mais dans un but différent, les exploitants, les ouvriers agricoles et les artisans ruraux.

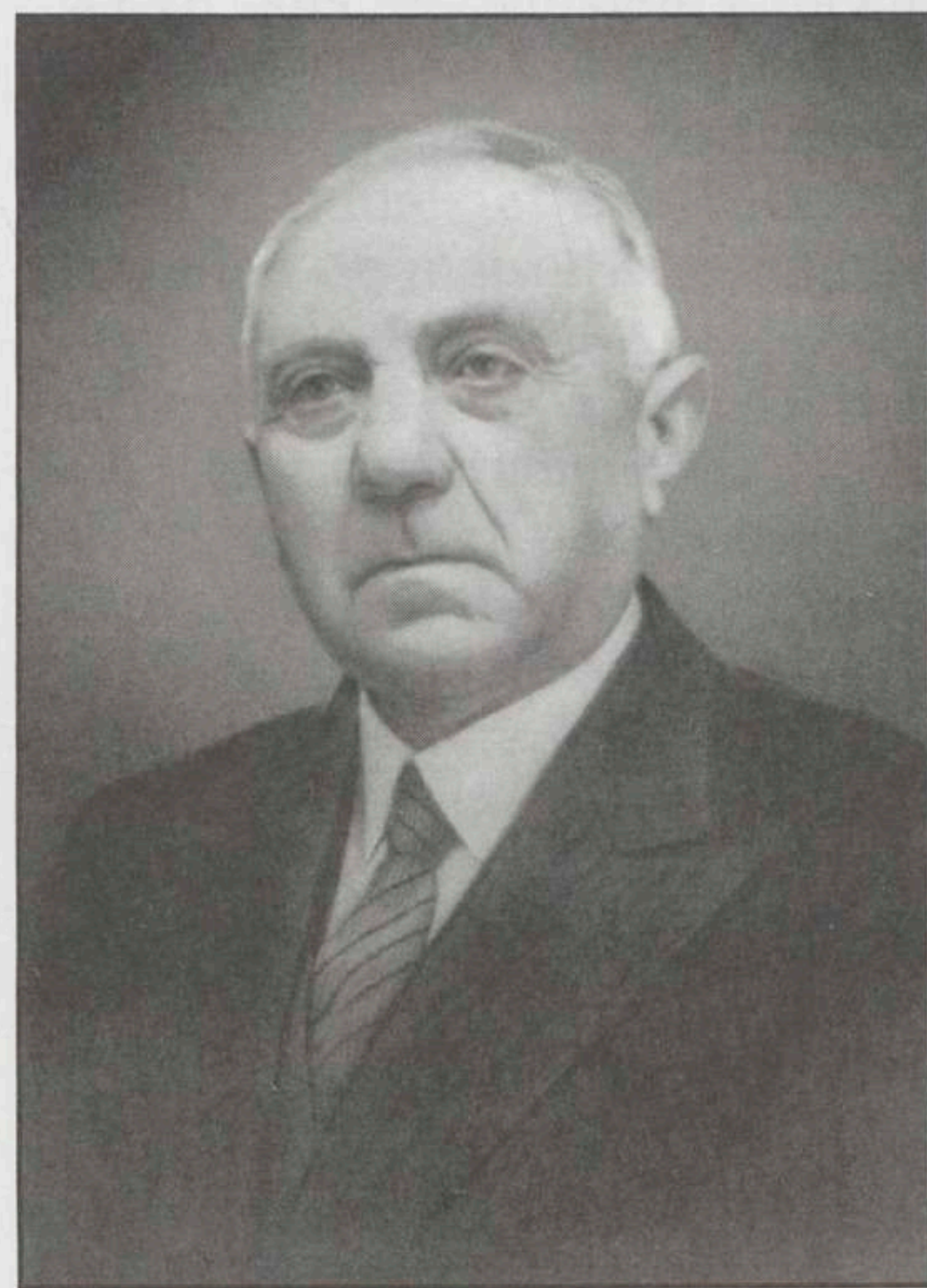
Dans l'Oise, "en vertu des textes en vigueur", un arrêté préfectoral constitue le 27 septembre 1944 un Comité départemental d'action agricole composé de neuf membres et présidé par Maurice Laroche de Liancourt-Saint-Pierre. André Demory figure parmi les membres de ce comité d'où sort en février 1945 le comité d'organisation de la fédération départementale de l'Oise de la Confédération générale de l'agriculture (C.G.A.). André Demory est membre de la direction de la CGA en 1945-1946 et participe aussi à la direction de la fédération départementale des exploitants agricoles qui se met alors en place. André Demory reste membre du conseil d'administration de la F.D.S.E. jusqu'en 1955.

Sur le plan local, André Demory est élu conseiller municipal en avril 1945, sous l'étiquette du Front national. Réélu en 1947, mais cette fois sous l'étiquette "indépendant", André Demory devient adjoint, poste qu'il va occuper pendant de longues années. André Demory est mort le 5 octobre 1968.

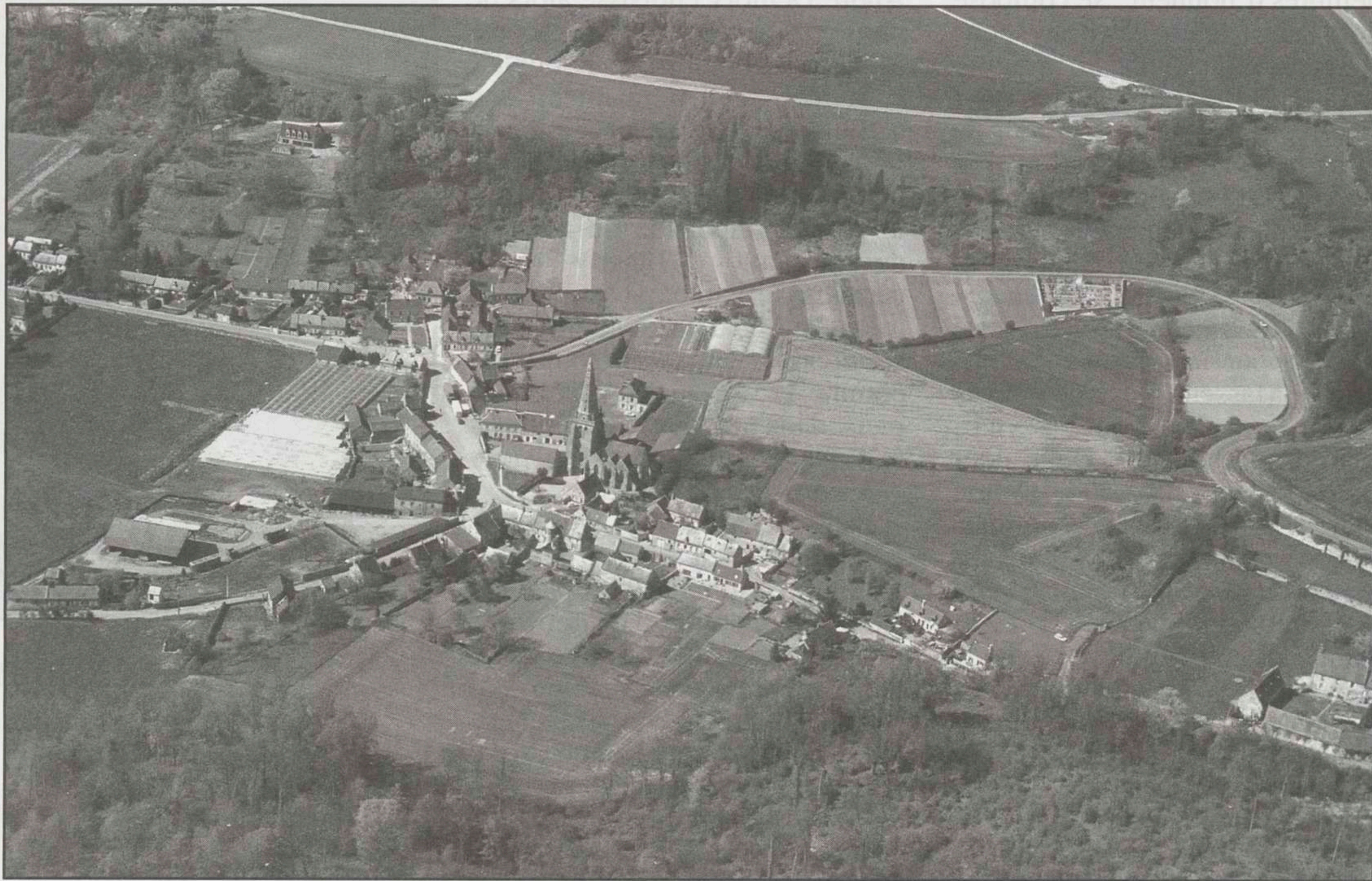
Si le parcours de Paul et André Demory ressemble à celui de beaucoup d'autres agriculteurs du département, l'un comme l'autre font preuve d'originalité dans le cursus habituel et surtout peu de famille d'agriculteurs oisiens peuvent s'enorgueillir d'avoir été représentée au C.D.L.



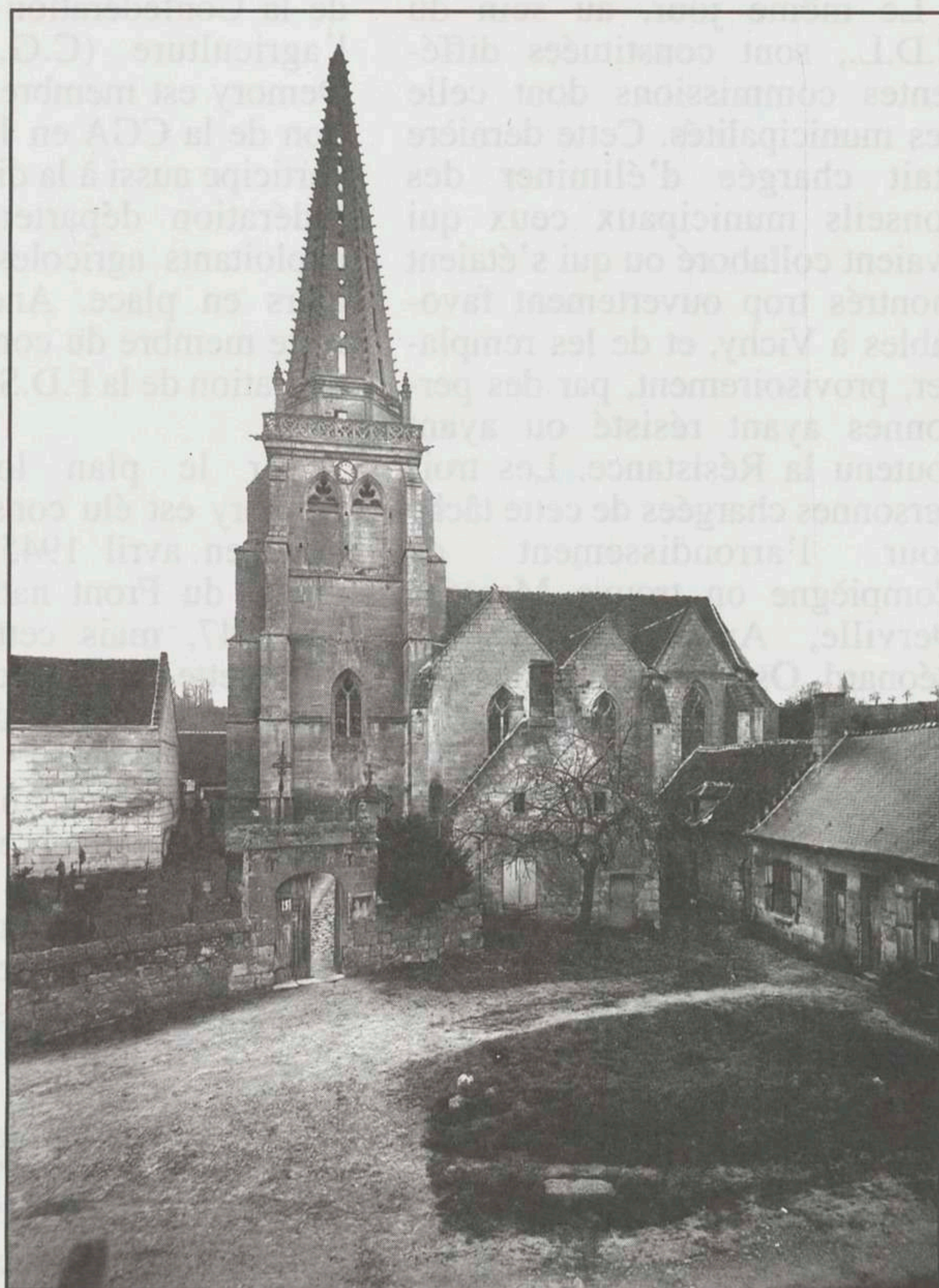
André DEMORY



Paul DEMORY



1) Hautefontaine  
vue aérienne du village  
(cliché D. Rolland)



2) L'église en 1898  
(collection particulière)